

Rapport d'activités 2022-2023

Adopté à l'AGA du 8 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

1.	LA GENÈSE DE LA MAISON MARIE-MARGUERITE	1
2.	LES BESOINS.....	2
3.	LES PROFILS	3
4.	MISSION, VISION, VALEURS.....	3
5.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
6.	LES COMITÉS.....	5
7.	L'ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	5
8.	LA MAISON MARIE-MARGUERITE DANS SON ENSEMBLE	6
9.	LE VOLET HÉBERGEMENT – PHASE I.....	6
9.1	CAPACITÉ D'ACCUEIL	6
9.2	CARACTÉRISTIQUES DE L'HÉBERGEMENT	6
9.3	SERVICES.....	7
10.	LES ACTIVITÉS 2022-2023	7
10.1	FAITS SAILLANTS	7
10.2	CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION	8
10.3	TOURNÉE DES ORGANISMES ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS	8
10.4	SERVICES EXTERNES OFFERTS AUX FEMMES	8
10.5	SERVICES AUX ORGANISMES	10
10.6	VOLET HÉBERGEMENT	11
10.7	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.....	12
10.8	IMPLICATION AU SEIN DE REGROUPEMENTS.....	12
10.9	PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES.....	13
11.	DONATEURS ET BAILLEURS DE FONDS	16
11.1	PROJET D'OUVERTURE DU VOLET HÉBERGEMENT.....	16
11.2	PRÉ-DÉMARRAGE ET DÉPLOIEMENT DES SERVICES EXTERNES	16
12.	CONCERTATION	17

1. LA GENÈSE DE LA MAISON MARIE-MARGUERITE

En 2017, les quelques 150 personnes (intervenantes, organisations et partenaires) présentes au *Colloque régional sur les femmes en situation de vulnérabilité* ont recommandé, de façon concertée et consensuelle, la mise sur pied de la Maison Marie-Marguerite. Le projet a été inscrit dans le Plan d'action — *Agir pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval* en 2017 qui est le fruit d'un exercice de priorisation et de réflexion régionale.

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), avec le « Comité Marie-Marguerite » formé des déléguées de 15 organisations, ont travaillé pendant 4 ans au développement stratégique de la Maison. Le comité a notamment supervisé la réalisation de travaux dont:

- Une recherche menée en 2020 par Mme Sophie Gilbert, psychologue et professeure au Département de psychologie de l'UQAM : « Besoins des femmes en difficulté à Laval : vers l'adaptation et la création de nouvelles ressources? »
- Une étude de marché et de faisabilité
- Un plan d'affaires pour la Maison Marie-Marguerite

Toujours avec le leadership et le soutien de la TCLCF, les principales activités suivantes, qui ont mené à la constitution de l'organisme, ont été réalisées :

- Développement et consolidation des partenariats
- Démarches de recherche de financement
- Demande de lettres patentes pour la constitution légale de l'organisme
- Incorporation au REQ – juillet 2021

Un Conseil d'administration (COCO) provisoire a été formé lors de l'incorporation en juillet 2021. Il était composé de :

- Mme Marie-Hélène D'Astous / Maison 100 limites
- Mme Meredith Paré / Sphère santé sexuelle globale
- Mme Marie-Eve Surprenant / TCLCF

Le COCO provisoire a mené à bien les mandats suivants :

- Mise en place d'assises financières, administratives, humaines et matérielles (recrutement d'une directrice générale, ouverture d'un compte bancaire, achats d'équipements nécessaires au démarrage, etc.)
- Élaboration et adoption des règlements généraux
- Planification, convocation et réalisation de l'assemblée de fondation.

Tous les éléments permettant l'envol de la Maison Marie-Marguerite en tant qu'organisme autonome étant mis en place, c'est ainsi que le 1^{er} décembre 2021, l'assemblée générale de fondation a eu lieu. Elle a réuni plus de quarante personnes.

2. LES BESOINS

- Laval compte neuf ressources d'hébergement communautaire, pour une population de 443 192 personnes (2021). De celles-ci, seulement trois ressources sont non-mixtes et sont dédiées exclusivement aux femmes victimes de violence conjugale.
- La demande d'hébergement des femmes est en hausse à Laval depuis plusieurs années et les refus sont quotidiens :
 - En 2016-2017 : On recensait 874 refus de femmes
 - En 2018-2019 : On recensait 1118 refus. (source: TCLCF)
- Les principales raisons de refus des femmes autres que le manque de place sont:
 - Problématique prépondérante autre que celle de la mission de base de la ressource
 - Condition physique et/ou santé mentale
 - Avoir des enfants
- On assiste donc à un phénomène où les femmes sont référées d'une ressource à l'autre, souvent hors région, ce qui perpétue le cercle vicieux de l'instabilité et menace leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants.
- En analysant les refus annuels des demandes d'hébergement de femmes par manque de place ou pour des raisons autres, la demande annuelle potentielle pour une ressource telle que la Maison Marie-Marguerite est estimée à environ 895 femmes. (Réf. : Étude de marché/faisabilité)



3. LES PROFILS

Selon les études et recherches terrain :

- Femmes marquées par des parcours de vie lourdement empreints de violence.
- Précarité économique assortie d'une souffrance psychique importante et d'une fragilisation du lien social (désaffiliation).
- Différentes conduites adoptées par ces femmes (utilisation de substances psychoactives (SPA), vécu dans l'industrie du sexe, criminalité) qui relèvent d'une stratégie d'adaptation à leur situation de précarité, mais constituent des risques importants à leur intégrité.
- Autres problématiques psychosociales.
- Caractère imbriqué des problématiques vécues.

sexuelle
économique
physique
violences
familiale
psychologique

itinérance
exploitation sexuelle
enjeux de
consommation
santé mentale

4. MISSION, VISION, VALEURS

Pour répondre aux besoins et aux profils des femmes, la Maison Marie-Marguerite sera la première maison d'hébergement lavalloise dédiée (non-mixte) aux femmes violentées, avec ou sans enfant, vivant des problématiques multiples.

Sa mission, sa vision et ses valeurs sont les suivantes :

La **mission** de la Maison Marie-Marguerite est d'accueillir, d'accompagner et d'offrir de l'hébergement sécuritaire, et les services s'y rattachant, aux femmes violentées¹, avec ou sans enfant, vivant des problématiques multiples. Elle est un milieu de vie chaleureux, fondé sur une approche féministe intersectionnelle, qui

¹ Toute personne qui s'identifie comme femme, dont le parcours s'inscrit dans le continuum des violences envers les femmes (agression sexuelle, exploitation sexuelle, violence conjugale, familiale, économique, etc.)

prend en compte la globalité du vécu des femmes et favorise leur pouvoir d'agir, dans le respect du rythme et des besoins de chacune.

La **vision** de la Maison Marie-Marguerite est d'être un lieu d'accueil où chaque femme trouve sa place, son autonomie, son pouvoir et son plaisir de vivre. On souhaite qu'elle puisse développer son plein potentiel et devenir une citoyenne à part entière.

Les **valeurs** centrales sont les suivantes : **Reprise de pouvoir**, **inclusion**, **unicité**, **solidarité** et **entraide**.



5. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (aussi nommé Comité de coordination) est actuellement formé de six administratrices qui détiennent des expertises et expériences importantes et complémentaires : intervention psychosociale, psychologie et thérapie, connaissance de l'approche féministe intersectionnelle, expérience en administration, en mobilisation du milieu, gestion, marketing, etc.

Entre le 1^e avril 2022 et le 31 mars 2023, le comité de coordination s'est réuni 18 fois.



De gauche à droite : En haut : Mme Sophie Gilbert, administratrice, Mme Jacinthe Brosseau, secrétaire-trésorière, Mme Marie-Eve Surprenant, administratrice. En bas : Mme Julie Dagenais, administratrice, Mme Meredith Paré, administratrice et Mme Claudianne Monette, présidente.

6. LES COMITÉS

Les comités suivants issus du COCO ont été maintenus ou créés pendant la période 2022-2023 :

- **Comité évaluation de la DG**
- **Comité promotion** (site Web, etc.)
- **Comité ressources humaines** (soutien à la DG pour politiques et outils de GRH ou besoins spécifiques)
- **Comité services et intervention** (soutien-conseil pour le volet clinique)

7. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

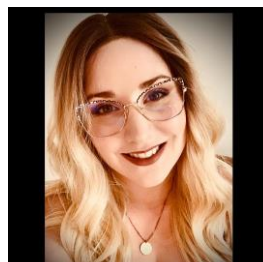
L'équipe de travail s'est agrandie au cours de l'année 2022. En plus de la directrice générale, la Maison peut maintenant compter sur une Coordinatrice de l'intervention et une intervenante.



Lise Beaudoin-Roy
Directrice générale



Saryka Pierre
Coordinatrice de
l'intervention



Elyanne²
Intervenante

² Pour des raisons de sécurité, le nom de famille n'est pas mentionné.

8. LA MAISON MARIE-MARGUERITE DANS SON ENSEMBLE

Le projet global de la Maison Marie-Marguerite comprendra un **édifice de 20 chambres** et un **immeuble de 30 logements**, permettant ainsi d'accueillir des femmes et leurs enfants pour de l'hébergement d'urgence, ou de l'hébergement à court, moyen et long termes. Les services centraux seront des services d'intervention offerts 24h par jour, 7 jours par semaine.

En complémentarité avec l'hébergement, la Maison Marie-Marguerite comprendra **une entreprise d'économie sociale**. En plus de générer des revenus et de répondre à un besoin peu répondu de la communauté, cette entreprise sera un lieu de formation pour les femmes hébergées à la Maison Marie-Marguerite qui se sentent prêtes à intégrer le marché du travail et qui sont intéressées par le type de travail qui y sera offert.

En prenant en compte l'ensemble des éléments présentés dans les conclusions sur la faisabilité, et particulièrement l'ampleur des sommes financières requises pour l'ensemble du projet, il a été convenu que la réalisation du volet hébergement se ferait en deux phases :

Phase I : Édifice de 20 chambres

Phase II : Immeuble de 30 logements

9. LE VOLET HÉBERGEMENT – PHASE I

9.1 Capacité d'accueil

L'accueil maximal simultané à l'hébergement de la Maison Marie-Marguerite sera de 20 femmes auxquelles pourront s'ajouter un maximum de 12 enfants.

9.2 Caractéristiques de l'hébergement

Certaines femmes auront besoin d'hébergement sécuritaire pour quelques semaines alors que d'autres auront besoin de plusieurs mois. Les besoins de chacune seront analysés. Voici, dans le tableau suivant, les caractéristiques de l'hébergement prévu pour la phase I.

Nombre	Types d'hébergement	Durées de séjour	Accueil maximal
10 chambres	Hébergement d'urgence temporaire	Jusqu'à 3 mois inclusivement	10 femmes et enfants s'il y a lieu
10 chambres	Moyen ou long termes	Plus de 3 mois à 2 ans, selon les besoins	10 femmes et enfants s'il y a lieu

9.3 Services

L'intervention à la Maison Marie-Marguerite sera fondée sur l'approche féministe intersectionnelle. Les services offerts seront pluridisciplinaires et différents types d'intervention (individuelles et collectives) seront utilisés de manière complémentaire. **Sans être une liste exhaustive, voici les principaux services qui seront offerts après l'ouverture de l'hébergement :**

- Intervention et accompagnement individuels (incluant la référence aux services externes et l'accompagnement dans des démarches externes)
- Rencontres de groupes
- Ateliers et formations
- Intervention et activités jeunesse
- Répit pour les mamans
- Offre de produits essentiels
- Repas et ateliers de cuisine collective
- Sensibilisation et défense de droits et intérêts des femmes
- Suivi post-hébergement



10.LES ACTIVITÉS 2022-2023

10.1 Faits saillants

Cette année a été principalement marquée par :

- L'acquisition d'un édifice, grâce à un prêt à court terme (2 ans) de la FTQ Fonds immobilier. Après rénovation et aménagement, cet édifice correspondra exactement aux besoins de la phase 1 du volet d'hébergement du plan d'affaires (20 chambres). C'était une opportunité que nous ne pouvions rater, particulièrement dans un contexte de rareté de terrains et d'édifices à vendre correspondant à nos besoins.
- L'obtention de subventions nous permettant d'embaucher deux nouvelles membres de l'équipe de travail, ce qui nous a permis particulièrement de développer et débiter une offre de services externes aux femmes.
- Des démarches intensives de recherche de financement, de supervision de certains travaux liés à l'ouverture de l'hébergement et de planification des opérations futures de ce volet.

Vous trouverez dans les prochaines pages plus de détails sur les principales activités réalisées.

10.2 Consolidation et développement de l'organisation

Nous avons poursuivi cette année la mise en place des bases de l'organisme (gouvernance, politiques/procédures de gestion et de fonctionnement).

Particulièrement, nous avons effectué une demande pour obtenir un statut d'organisme de bienfaisance et avons eu le grand plaisir d'avoir une réponse positive dès le mois d'octobre 2022.

Du point de vue de la gestion financière, notre charte comptable a été élaborée et nos données sont maintenant compilées dans un système comptable par une technicienne comptable externe.

Nous avons aussi mis en fonction un numéro de téléphone pour la Maison Marie-Marguerite permettant de joindre les trois membres de l'équipe.

Évidemment, la recherche de financement a occupé une grande partie du travail de la directrice générale cette année et ce, tant pour le fonctionnement que pour l'acquisition, la rénovation et l'aménagement de l'édifice. Elle a été accompagnée dans ce second volet par le Groupe de ressources techniques (GRT) Habitations populaires du Québec.

Recherche de financement	NB
Demandes de subventions ou de dons déposées	18

10.3 Tournée des organismes et développement de partenariats

Nous avons réalisé une tournée auprès de plusieurs organismes du milieu. Cette tournée avait pour objectif de présenter la Maison Marie-Marguerite et son avancement, connaître les missions et services des organismes rencontrés et voir comment nous pourrions offrir des services en complémentarité.

Entre juillet 2022 et mars 2023, nous avons rencontré neuf organismes. Les organismes ont tous été très généreux de leur temps et ouvert aux collaborations. Grâce notamment à cette tournée, nous avons pu commencer à dispenser des services dans certains organismes du milieu. La tournée se poursuit.

Activités	NB d'heures
Tournée des organismes et développement de partenariats	60

10.4 Services externes offerts aux femmes

Suite à l'embauche des 2 employées en juillet 2022, nous avons débuté l'élaboration d'outils pour notre offre de services externes dédiée aux femmes. Nous avons développé différents outils liés à l'admission aux services permettant de cerner les besoins et les problématiques rencontrés afin d'y répondre ou de référer à d'autres organismes. Nous avons aussi développé nos modes d'intervention et les outils qui y sont liés.

Conception d'outils	NB	NB d'heures
Outils développés	20	205

À partir du mois d'octobre 2022, nous avons commencé à déployer des services externes aux femmes, au sein de différents organismes du milieu :

A) Animation d'ateliers thématiques visant à sensibiliser, outiller et favoriser la reprise de pouvoir des femmes

Conception d'ateliers thématiques	NB	NB d'heures
Ateliers développés, incluant de nombreux exercices	18	450

En date du 31 mars 2023, nous avons animé un tiers des ateliers développés. Ces animations ont eu lieu chez notre partenaire La Maison 100 Limites.

Ateliers thématiques réalisés	Nb	Nb de participantes	Nb d'heures
Animation d'ateliers thématiques de groupes	6	44	12

Voici les thèmes des ateliers qui ont été réalisés :

- La colère
- La culpabilité, la honte et le blâme de soi
- Le lâcher prise
- L'agressivité
- Le consentement
- Les formes de violence



Animation d'un atelier thématique de groupe

B) Activités informelles

Nous avons débuté en octobre 2022 une présence dans certains milieux pour favoriser le repérage des femmes qui pourraient recevoir nos services et faire de la sensibilisation et de la prévention. Nous sommes présentes une demie-journée par semaine au Café de rue/Refuge d'urgence de Laval depuis la mi-décembre 2022.

Parmi les activités de sensibilisation/prévention, nous avons animé des discussions libres notamment avec des jeunes filles au TRÎL (Travail de rue de l'Île de Laval).

Activités informelles/ présence dans les milieux	Nb	Nb de femmes rejointes	Nb d'heures
Repérage/sensibilisation/prévention	14	42	40

C) Services d'intervention individuelle aux femmes

Les services d'intervention visent à aider les femmes à définir leurs besoins et leurs objectifs, les soutenir dans leur cheminement, les accompagner dans des démarches et les référer vers des ressources spécialisées. Ce volet a démarré plus tranquillement, nécessitant plus de temps pour créer un lien de confiance nécessaire à la demande de services par la femme.

Services d'intervention individuelle	Nb	Nb de participantes	Nb d'heures
Intervention individuelle	15	6	11

D) Référence et accompagnement

En plus des appels que nous avons reçu par des femmes qui désiraient savoir si notre volet d'hébergement était ouvert et qui, une fois avisées de la négative, n'ont pas désiré poursuivre la conversation, nous avons reçu des appels de 4 femmes qui ont bénéficié de notre service de référence et d'accompagnement.

10.5 Services aux organismes

Nous avons débuté une offre de services aux organismes. Cette offre consiste en des services de coaching d'équipe permettant aux participantes et participants de parfaire leurs connaissances des différentes formes de violences faites aux femmes et de leurs conséquences ainsi que de l'approche féministe intersectionnelle. Le tout dans le but de les outiller pour mieux repérer des femmes violentées vivant des problématiques multiples, les accompagner et les référer.

À ce jour, nous avons tenu une rencontre de ce type mais plusieurs organismes se sont montrés intéressés à recevoir ces services.

10.6 Volet hébergement

Tel que mentionné précédemment, nous avons acquis un édifice en août 2022 grâce à un prêt à court terme (2 ans) de la FTQ Fonds immobilier. Cet édifice est situé à Laval-des-Rapides, à proximité des transports en commun, d'un parc, d'une école, d'une garderie et de plusieurs autres services.



De gauche à droite : Lise Beaudoin-Roy, Claudianne Monette et Jacinthe Brosseau, 11 août 2022, jour de la transaction chez la notaire pour l'acquisition de l'édifice.

Nous avons supervisé la réalisation de certaines études préalables (études de caractérisation d'amiante), des esquisses du bâtiment ainsi que des plans et devis préliminaires de notre futur aménagement par la firme C.B. Architecte. Ces activités ont été réalisées grâce aux contributions provenant :

- De la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) (programme de financement initial)
- De la Fondation J.A. de Sève (don)

Nous avons travaillé étroitement avec le GRT Habitations populaires du Québec pour déposer plusieurs demandes et élaborer des montages financiers. Malgré des refus et embûches rencontrés dans l'obtention de subventions pour l'acquisition (pour le remboursement du prêt à court terme), la rénovation et l'aménagement de l'édifice, au 31 mars 2023, nous avons reçu les réponses positives des bailleurs de fonds et donateurs suivants :

- FTQ-Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) (Fonds Capital pour TOIT)
- Fédération des caisses Desjardins (Fonds du Grand Mouvement)

Ces contributions sont toutefois conditionnelles à la confirmation de l'obtention de l'ensemble des sommes nécessaires au projet, incluant notre subvention au fonctionnement à long terme. À ce sujet, la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes* (FMHF) a travaillé activement en 2022-2023 pour nous soutenir dans l'obtention de notre subvention au fonctionnement. (Nous

n'avons toujours pas de confirmation de ce soutien financier essentiel à notre projet d'hébergement.)

Nous avons travaillé cette année à planifier l'opérationnalisation du volet d'hébergement : modes de fonctionnement, approches, protocoles, planification de l'espace, etc.

Par ailleurs, si nous attendons la fin des travaux de rénovation, nous n'ouvrirons pas la Maison avant la fin de l'année 2024. Or, les besoins sont nombreux et urgents à Laval. Nous avons donc débuté des démarches pour pouvoir ouvrir dès 2023 une partie de la Maison pour de l'hébergement d'urgence temporaire car une partie de l'édifice est déjà fonctionnelle pour ce faire. Nous visons à ouvrir 7 chambres pour de l'hébergement de moins de trois mois. Pour ce faire, nous avons acquis plusieurs meubles et électroménagers de l'ancien propriétaire.

L'acquisition de l'édifice en août 2022 a engendré des tâches de gestion d'immeuble et de gestion matérielle pour l'équipe de travail. Des journées de corvées ont eu lieu pour aménager minimalement les lieux. Ces tâches ne sont pas terminées toutefois !

10.7 Développement des compétences

Nous accordons une grande importance au développement des compétences. Pour se perfectionner, se tenir à jour et assurer des services de qualité, fondés sur de bonnes pratiques, l'équipe de travail a bénéficié de formations et a réalisé des activités de veille, de recherche et de développement. Parmi cette veille, nous avons notamment visité ou contacté certains organismes hors Laval pour comprendre leurs fonctionnements et leurs bonnes pratiques.

Activités de développement des compétences	NB	NB d'heures
Formations et perfectionnement	5	33
Veille, recherche et développement	--	108

10.8 Implication au sein de regroupements

Nous avons développé nos liens de concertation ainsi que nos implications à différentes tables et regroupements (voir la section 11.2). En plus de nos présences aux rencontres de concertation et AGA de différents regroupements, nous sommes impliquées sur le Comité Santé des femmes de la TCLCF ainsi que sur le Comité local d'intégration des services (CLIS) de la TCVCASL.

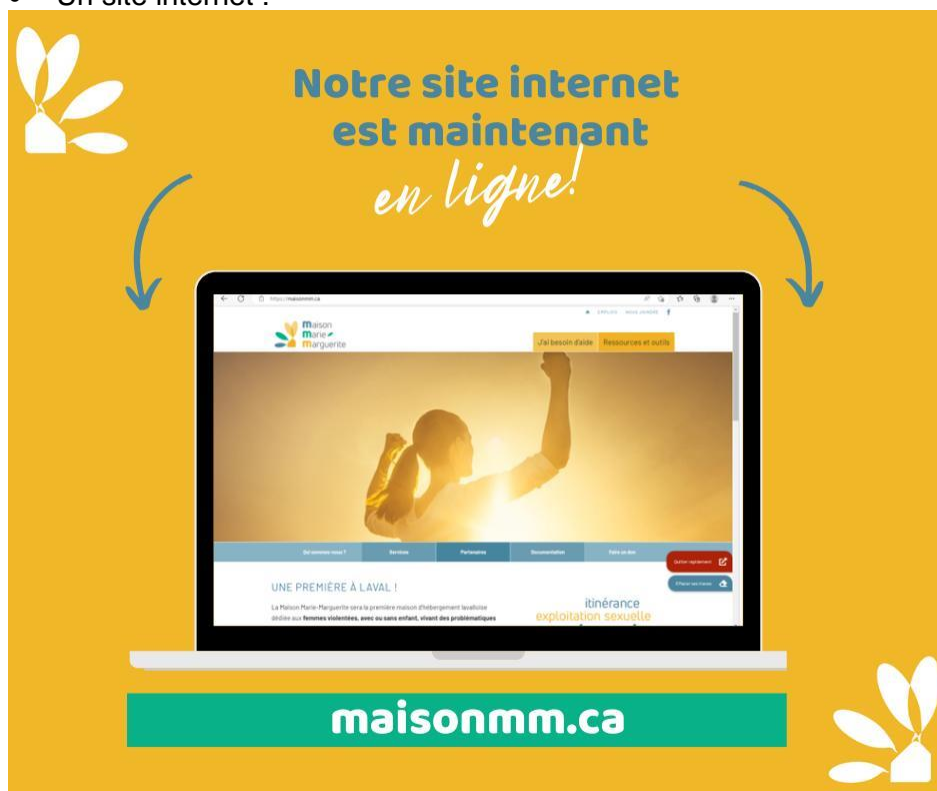
Activités	NB d'heures d'implication
Participation à des regroupements, tables ou comités	93

10.9 Promotion et relations publiques

A) Outils de communication

Cette année, la Maison Marie-Marguerite s'est dotée de deux outils importants de promotion, de communication et de sensibilisation.

- Un site internet :



- Une page Facebook :



<https://www.facebook.com/people/Maison-Marie-Marguerite/100081126832220/>

B) Publications sur Facebook

Dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, nous avons présenté sur notre page Facebook différentes formes de violences ainsi que des idées de moyens à prendre pour lutter contre ces violences.



C) Relations publiques

Nous avons réalisé des rencontres de présentation et de suivi de l'avancement de la Maison Marie-Marguerite avec certains interlocuteurs, notamment avec des employé.e.s du CISSS de Laval et de la Ville de Laval ainsi que des élu.e.s.

De plus, le 16 mars 2023, Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale et responsable du dossier condition féminine à la Ville de Laval, est venue nous remettre un chèque de soutien de la part des élu.e.s de Laval. Nous en avons profité pour inviter des partenaires afin de leur faire visiter la partie de l'édifice qui pourrait accueillir, dans de brefs délais, des femmes et enfants ayant besoin d'hébergement.



16 mars 2023. De gauche à droite : Mme Manon Monastesse, DG de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale et responsable du dossier condition féminine à la Ville de Laval, Mme Marie-Eve Surprenant, administratrice Maison Marie-Marguerite, Mme Meredith Paré, administratrice Maison Marie-Marguerite, Mme Lise Beaudoin-Roy, DG Maison Marie-Marguerite, Mme Florence Lavictoire, attachée politique de M. Christopher Skeete, Député de Sainte-Rose et Ministre responsable de la région de Laval, Mme Saryka Pierre, coordonnatrice de l'intervention Maison Marie-Marguerite, Mme Elyanne, intervenante Maison Marie-Marguerite, Mme Cecilia Macedo, conseillère municipale et présidente du conseil municipal de la Ville de Laval, Mme Marilou Caty, conseillère communication et vie associative, Caisse Desjardins des Grands Boulevards de Laval, M. Serge Juteau, président Caisse Desjardins des Grands Boulevards de Laval.

D) Revue de presse

Les 40 ans du Protocole UQAM/Relais-femmes ont été soulignés par le biais d'une exposition à l'Écomusée du fier monde de Montréal, du 29 septembre au 23 octobre 2022. Au cours de cette exposition, les retombées partagées entre femmes, chercheuses et praticiennes ont été mises en lumière. On y parlait notamment de la Maison Marie-Marguerite :

- <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2022/09/40-ans-recherche-partenaire-ale-au-service-femmes-communautes>

Pour faire suite à la visite du 16 mars 2023, Mme Corinne Prince a publié l'article suivant dans le Courrier de Laval : « Ouverture partielle souhaitée pour la Maison Marie-Marguerite », 17 mars 2023 :

- https://courrierlaval.com/ouverture-partielle-maison-marie-marguerite/?fbclid=IwAR3-pGnnJ_4cYdgRKT4cTpiWTEWuSri0aHm-7W2KgpQ_eq-02YvlecOBkBo

Note au lecteur : Des développements ont eu lieu depuis cet article en regard de la lettre du MSSS quant à notre financement au fonctionnement.

11. DONATEURS ET BAILLEURS DE FONDS

11.1 Projet d'ouverture du volet hébergement

Donateurs :



Fonds du Grand Mouvement Desjardins

Fondation J.A. DeSève

Bailleurs de fonds :

- FTQ – Fonds immobilier
- MAMH – FTQ – « Fonds Capital pour TOIT »
- SCHL – programme de financement initial

11.2 Pré-démarrage et déploiement des services externes

- CISSS de Laval



- Ville de Laval



12. CONCERTATION

La Maison Marie-Marguerite est membre des regroupements suivants :



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**

